

EASYMILLIONS : DES PRATIQUES QUI POSENT QUESTION

Le **Réseau anti-arnaques** a reçu le 17 octobre 2022 un témoignage qui met en cause les pratiques de **ONEZONE**, société suisse exploitant l'enseigne commerciale **EASYMILLIONS** :

*« Ma mère, âgée de 86 ans, en maintien à domicile, ne détient plus de carnet de chèques ni d'espèces car elle a déjà été arnaquée. Elle est atteinte de la maladie d'Alzheimer, elle ne bouge plus de chez elle. Un prélèvement de 34,32 € a été effectué par **ONEZONE** le 15 octobre 2022, mais aussi en septembre.*

Ma mère connaît son compte bancaire, mais elle n'a pas d'enveloppes et de timbres, donc aucun moyen pour envoyer son RIB. Son téléphone ne fait pas de photos. Comment ont-ils pu avoir accès à son compte bancaire ? »

Effectivement **ONEZONE** se doit d'apporter les réponses à ces interrogations et fournir, si nécessaire, l'enregistrement de l'entretien téléphonique.

Affaire à suivre.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY** cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)